Chambéry et arrivera mardi matin à Bordeaux.

Notes biographiques

S. Em. le cardinal Victor-Lucien-Sulpice Lecot est né à Montescourt (Aisne), le 9 janvier 1831.

Il fit ses études au petit séminaire de Compiègne, puis au grand séminaire de Beauvais. D'abord professeur au petit séminaire de Noyon (Oise), il suivit les mobiles de l'Oise en 1870 en qualité d'aumônier. Il fut curé de Saint-Antoine de Compiègne de 1872 à 1886.

Par décret du 2 mars 1886, il fut nommé évêque de Dijon en remplacement de Mgr Castillon, décédé. Préconisé le 10 juin suivant, il fut sacré le 11 juillet à Compiègne, dans l'église Saint-Antoine. Il prit possession par procureur le 31 juillet.

Le siège archiépiscopal de Bordeaux étant devenu vacant par la mort du cardinal Gilbert, Monseigneur Lecot y fut transféré par décret du 4 juin 1890. Préconisé le 26 du même mois, il prit possession par procureur le 1er septembre suivant.

Il fut créé cardinal dans le consistoire du 12 juin 1893 et reçut le titre presbytéral de Sainte-Pudentienne.

Election législative

Deuxième circonscription de Charolles

(SAONE-ET-LOIRE)

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

MM. Sarrien, radical	5.259
Ducarouge, socialiste unifié	élu
maire de Divoix	6.841
A. Magnien, libéral	301

Il s'agissait de remplacer M. Sarrien, père.

Faisons nos achats rien que dans les maisons catholiques.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand Place), Lille

ROUBAIX

A l'Association Saint-Louis

des Anciens Elèves des Frères et de l'Enseignement libre catholique.

Hier, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association Saint-Louis des Anciens Elèves des Frères et de l'enseignement libre catholique, dans les locaux du Cercle de la Concorde, rue Pellart.

Comme toujours, la journée a commencé par

LA MESSE

Elle a été célébrée, devant une nombreuse assistance, dans la chapelle du Cercle, à l'intention des sociétaires morts dans l'année. Ce sont : MM. l'abbé Coulomb, directeur des Amicales; A. Fournier; A. Deudiévat, A. Piétry fils, E. Lefebvre, E. Lecomte, C. Desbarbieux et R. Roos.

M. l'abbé Bailleul, sous-directeur des Amicales du Nord et du Pas-de-Calais, a prononcé une belle allocution engageant les Anciens Elèves à pratiquer entre eux une union toujours plus étroites.

M. Eugène Delporte, qui tenait l'harmonium, a également interprété divers motets pendant la cérémonie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue immédiatement après la messe sous la présidence de M. Jean Cocheteux, le sympathique et dévoué président de l'Association.

Lecture est donné tout d'abord des rapports des différentes sections de l'Association qui compte actuellement 680 membres : les cessions d'honneur (St-Jean-Baptiste de la Salle, St-Joseph, Notre-Dame, St-Rédempteur et Saint-Pierre.

Puis les sociétaires ont appris qu'au cours de l'année écoulée, une somme de 1500 francs avait été employée par l'Association pour venir en aide aux élèves nécessiteux des écoles libres catholiques.

Les magnifiques résultats que la lecture des rapports a permis de constater, ont été accueillis avec enthousiasme par l'assistance qui a pu se rendre compte par là de la marche toujours ascendante de leur importante association.

LE BANQUET

a été servi à une heure, dans la grande salle du Cercle.

A la table d'honneur, autour de M. l'abbé Bailleul et de M. Jean Cocheteux, avaient pris place les Frères Etienne, Emilien, Apollo, Euphrase, Félicien, anciens directeurs d'écoles à Roubaix; MM. Leclercq et Rémy, présidents respectifs des Associations de Tourcoing et de Wattrelos; Jacquard, président, et Eugène Delporte, vice-président du Cercle de la Concorde; de nombreux Frères des écoles chrétiennes; les membres du Comité de l'Association de Roubaix et les représentants de la presse.

Comme bien on pense, le repas, fort bien servi, fut gai et animé d'un bout à l'autre.

Au dessert plusieurs toasts ont été prononcés.

M. Jean Cocheteux a remercié les Frères des Ecoles Chrétiennes de leur présence et s'est réjoui de la bonne camaraderie qui n'avait cessé de régner durant la fête à laquelle près de deux cents sociétaires prenaient part. Il a eu un mot ému pour les sociétaires disparus et en particulier pour M. l'abbé Coulomb : il a remercié M. l'abbé Bailleul de son dévouement aux Amicales et a excusés les amis de Lille, empêchés.

Il a terminé en constatant la sympathie et l'affection dont les Anciens Elèves ne cessent d'entourer les Frères exilés qui ont laissé leurs bonnes traditions parmi leurs successeurs, et en remerciant le Cercle de la concorde de sa bonne hospitalité, et M. Thieffry, auteur de la décoration de la salle.

M. l'abbé Bailleul a succédé à M. Cocheteux et a prononcé une vibrante allocution, parlant longuement de l'Association qui s'épanouissait si bien sous l'égide du vaillant archevêque de Cambrai, Mgr Delamaire.

M. Eugène Delporte a assuré l'Association qu'elle trouverait toujours la meilleure hospitalité au Cercle de la Concorde et a fait chanter un vivat à Mgr Berteau, le dévoué protecteur de ce Cercle.

Le Frère François de Sales a pris ensuite la parole pour remercier, au nom des anciens maîtres, de la sympathie qui leur était témoignée. Il a excusé le Frère Florentin, visiteur, actuellement au Brésil, qui était de cœur parmi les convives. Il a fait l'éloge des œuvres créées au sein de l'Association et a exprimé l'espoir que, grâce à l'union de tous, elles continueront à progresser afin que comme toutes les Associations des Anciens Elèves des Frères et de l'Enseignement libre, elles soient toujours des pépinières de chrétiens convaincus et de bons Français.

Des toasts ont encore été prononcés par MM. Leclercq, président de l'Association de Tourcoing, et par M. Achille Duhamel, qui a fait chanter un vivat à M. Jean Cocheteux.

A l'Institut Populaire. — C'était grande fête, hier soir, à l'Institut Populaire de l'Epeule, 71, rue Descartes, où une assistance extrêmement nombreuse s'était donné rendez-vous.

On y donnait une grande séance dramatique et musicale qui a commencé à 5 heures.

Les numéros intéressants ne manquaient pas au programme : deux saynètes comiques, « Un mari pour trente centimes », et « Chez l'Avoué », interprétées par la section des vétérans ; « Le Médecin malgré lui », la belle pièce de Molière, jouée par un groupe d'anciens élèves de l'Institution N.-D. des Victoires ; de nombreux intermèdes donnés par des artistes amateurs et ce qui n'était pas fait du tout pour déplaire, de nombreux morceaux joués par la Grande Harmonie de Croix.

Tout cela a été fréquemment et très vivement applaudi par les auditeurs. Les interprètes le méritaient bien, du reste ; tous s'étaient parfaitement acquittés de leur tâche. C'est une bonne journée de plus à l'actif de l'Institut Populaire.

A la « Mutuelle Nadaud ». — Cette importante société de secours mutuels a tenu son assemblée générale annuelle, dimanche matin, à onze heures, dans la Grande Salle des Fêtes du Nouveau Français, 84, Grande-Place.

Les sociétaires avaient répondu si nombreux à l'appel de leur Commission, que la salle était pleine à contenir ceux.

La réunion était présidée par M. Edouard Dubois, président actif, entouré des secrétaires, du trésorier et des commissaires.

Lecture a été donnée d'un rapport sur la situation de la société, situation toujours très brillante.

Puis il a été procédé au renouvellement des membres de la Commission de contrôle.

L'assemblée a pris fin par une tombola.

Les auditions de Sainte-Cécile. — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français a donné, hier, sa seconde audition de Sainte-Cécile, à la messe de midi, en l'église du Très Saint Rédempteur.

Cette excellente phalange a successivement interprété : Patrie, ouverture, de Bizet, et la « Walkyrie », sélection de Wagner.

Elle a fait preuve, dans ces exécutions, des grandes qualités que nous avions déjà louées lors de l'audition de Notre-Dame. Aussi les Anciens Soldats Musiciens et leur chef, M. Alfred Jung, ont-ils mérité les éloges que la nombreuse assistance ne leur a pas ménagés.

Rupture d'un tuyau des eaux de la Lys. — Dimanche matin, vers 4 h. 1/2, un tuyau des eaux de la Lys s'est rompu en face du peignage Allart-Roussseau et Cie. L'eau a inondé les caves de MM. Alfred Destombes, cabaretier, Grande-Rue, 229, et Jules Debouvrier, épicier, place Nadaud, 9, y causant des dégâts assez considérables.

Le service des eaux, rapidement informé, a fait immédiatement exécuter les réparations nécessaires.

Un noyé quai de Dunkerque. — On a retiré du canal hier après-midi, vers 3 h. 1/2, au quai de Dunkerque, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 45 à 50 ans, grand et fort.

Après les constatations légales faites par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

On a pu savoir, par des papiers trouvés sur lui, qu'il portait le prénom d'Oscar.

Le cadavre ne portait aucune trace de violence. On se trouve probablement en face d'une mort accidentelle.

Les rôdeurs de nuit

DEUX FEMMES ASSAILLIES. — L'UNE D'ELLES EST BLESSÉE. — LES COUPABLES SONT INCONNUS.

Voici des faits qui prouvent surabondamment combien sont insuffisantes pour assurer la sécurité des habitants, les quelques patrouilles d'agents qui circulent, la nuit, dans les rues de Roubaix.

Une habitante de la rue Saint-Eleuthère, connue sous le nom de Sophie la cuisinière, avait été demandée pour aider au service de deux banquets qui devaient avoir lieu samedi soir, l'un au « Café Pandore », rue Pauvrée, l'autre chez M. Caron, cafetier, rue Daubenton.

Ne pouvant se trouver des deux côtés à la fois, elle avait demandé à l'une de ses voisines, qui avait accepté, de la remplacer au « Café Pandore » tandis qu'elle-même irait rue Daubenton.

Il fut entendu qu'elle irait rechercher cette voisine dès qu'elle aurait terminé son service.

Le banquet du « Café Pandore » s'acheva avant minuit. Après avoir attendu vainement assez longtemps, la cuisinière se décida à regagner seule la rue Saint-Eleuthère.

Elle était à peine arrivée en face de l'estaminet du « Broutteux », angle de la place de la Liberté et du boulevard Gambetta, que deux individus se jetèrent sur elle, la rouèrent de coups et tentèrent de la dévaliser. Craignant sans doute l'intervention de passants, ils s'éloignèrent cependant sans avoir rien pris.

Vers une heure moins le quart, Maria, la cuisinière de la rue Daubenton, ayant à son tour terminé son travail, arriva rue Pauvrée croyant y trouver encore sa voisine.

Mais, au moment où elle allait atteindre le Café Pandore, deux hommes, les mêmes sans doute que précédemment, l'assaillirent, la renversèrent lui portèrent force coups et se mirent à tailler ses vêtements à l'aide d'un couteau pour tenter d'arriver à sa poche et d'y prendre son portemonnaie.

La victime de cette sauvage agression se défendit comme elle put, et appela au secours avec tant de force que les deux bandits, apeurés, prirent la fuite.

Aux cris de la cuisinière, les habitants de la rue Pauvrée s'étaient mis à leurs fenêtres. L'un d'eux, M. Serrurier, marchand de volailles, qui la connaissait, la recueillit chez lui.

Un peu plus tard, rentrée à son domicile, elle dut s'aliter. L'infortunée avait ses vêtements mis hors d'usage par les nombreux coups de couteau qu'ils avaient reçus ; elle portait une violente contusion à l'œil et se plaignait de douleurs dans tout le corps.

Ajoutons que ses agresseurs avaient, au moment de leur fuite, abandonné leurs casquettes dans la rue Pauvrée. L'une d'elles a été retrouvée par la victime de l'agression. Un habitant de la rue a déclaré qu'un individu était venu ramasser la seconde, au petit jour, puis s'était rapidement enfui.

Jusqu'à présent aucune plainte n'a encore été déposée à la police au sujet de cette double agression.

CROIX

Banquet de l'Union Chorale. — L'Union Chorale a eu, dimanche, son banquet annuel dans la salle des fêtes. A 3 h., sous la présidence de M. Louis Boittemy, ayant à ses côtés MM. Mercier, directeur; Joly, commissaire de police; Durieux, président; Lardinois, chef, et Vanclef, sergent-major de la musique municipale, une délégation du Club-Moderne et les membres de la presse.

Après le banquet très bien servi, M. le président a regretté tout d'abord l'absence de MM. le Maire et les adjoints Dulardin et Tellez, ce dernier seul s'étant fait excuser; puis il a remercié les membres honoraires, les invités et la presse à qui l'assemblée a chanté un vivat chaleureux.

M. Boutteiny a remercié tout particulièrement M. Mercier, le chef dévoué et lui a offert un joli cadeau.

Celui-ci a dit combien il était touché de cette nouvelle marque de sympathie de la société et a rapporté tous les succès de l'Union Chorale sur le dévouement de M. Boutteiny.

Après un vivat chanté au président, un concert où MM. Gaelens frères se sont distingués ainsi que plusieurs artistes.

WASQUEHAL

Un père de famille tombe à l'eau et se noie

Hier, dimanche, à trois heures, on a tiré du canal un habitant du Triez, M. Pierre Vandecastel, âgé de 38 ans, père de quatre enfants, dont l'aîné a 6 ans ½ et le plus jeune 6 mois.

Cet affreux malheur est vraisemblablement dû à un accident occasionné par l'obscurité.

Samedi soir, M. Vandecastel, chauffeur chez M. Lorthioit, horticulteur à Croix, terminait son travail à 6 heures et se retirait chez son beau-frère, demeurant rue de la Fonderie, après avoir touché sa semaine de 25 fr. Il prit ensuite la direction de son domicile vers 7 h. en longeant les serres de M. Willot pour traverser le pont du canal à l'Ecluse, tenue par M. Bourel. Là, trompé sans doute par le brouillard et l'obscurité, le malheureux ouvrier dut manquer le pont et tomber dans le canal.

Dès dimanche matin, sa casquette flottant à la surface de l'eau fit soupçonner le malheur. Le garde, Viseur, assisté de M. Bourel et des beaux-frères de la victime pratiquèrent d'actives recherches et ramenèrent le corps sur la berge, vers trois heures de l'après-midi. Il avait en poche en semaine complète et un quart de pâté. Sa montre s'était arrêtée à dix heures.

Quand les formalités légales furent remplies et l'enquête faite par M. le Commissaire Joly et la gendarmerie, Vandecastel fut conduit à la Morgue.

Cheval dans le canal. — Dimanche matin, vers 10 h., un entrepreneur de halage de Lons Haut un bateau vers Roubaix, lorsque le cheval tomba dans le canal. Le conducteur, aidé de M. Bourel, éclusier et de quelques hommes de bonne volonté, parvint à retirer sa monture du canal. Le cheval s'est fracturé une jambe et on fut obligé de le conduire à l'abattoir de Roubaix.

Cheval emballé. — Enfant en danger. — Samedi soir, la voiture d'un marchand stationnait à proximité de la voie ferrée.

Subitement le cheval s'effraya au bruit provoqué par le passage d'un train, et prenant le mors aux dents, il se lança au grand galop, renversant un enfant de 12 ans, Vital Dumont du quartier du Cimetière, qui conduisait par la main sa jeune sœur.

Le petit fut renversé et reçut à la cuisse des contusions heureusement peu graves.

FLERS-BART

Anniversaire de la Jeunesse Catholique. — Hier, le groupe de Jeunesse Catholique de Flers-Bart a fêté le second anniversaire de sa fondation. A la messe de 7 h., tous les membres ont fait la communion.

A la grand'messe, M. l'abbé Villain, de la paroisse St-Martin de Roubaix, prononça une vibrante allocution sur les devoirs des jeunes catholiques.

Le soir à 5 h., Me Selosse, avocat, président du Comité central, développa le programme de l'A. C. J. F. dans une causerie familière et intéressante.

M. l'abbé Poissonnier, curé, a remercié l'orateur.

TOURCOING

LA CÉRÉMONIE EUCHARISTIQUE DE NOTRE-DAME

La cérémonie eucharistique qui a eu lieu dimanche, à 6 heures du soir, à Notre-Dame, a été splendide. L'église décorée et éclairée comme aux grandes jours de fête était trop petite pour contenir l'affluence des fidèles. Les hommes étaient au moins aussi nombreux que les dames.

Après le chant du « Magnificat » une imposante procession d'hommes tenant des flambeaux s'est déroulée dans l'édifice. Le vénérable chanoine Debrabant portait le Saint-Sacrement sous le dais. MM. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe, Gruson, pro-doyen de Notre-Dame, le chanoine Lamérant, directeur des Œuvres Eucharistiques, Leleu, supérieur du collège, Delattre, aumônier des Œuvres et un nombreux clergé suivaient immédiatement.

Toute l'assistance fit retentir un vigoureux « Credo », puis la procession terminée le « Parce », le « Pater » et le « Tantum ergo ».

M. le chanoine Lamérand monta en chaire et prononça une persuasive allocution sur la réciprocité de l'amour due à Notre-Seigneur pour l'amour infini qu'il témoigne à ses créatures.

Lentement tous les fidèles lurent ensuite, en même temps que le prédicateur, une amende honorable au Dieu de l'Eucharistie.

Enfin ce fut le moment solennel de la bénédiction du Saint-Sacrement et l'assistance se retira vivement impressionnée et réconfortée sur le chant du cantique « Parle, commande, règne ».

Chez les Anciens Coloniaux. — La société amicale et mutuelle des Anciens Coloniaux a célébré dimanche sa fête annuelle.

A 11 heures 1/2 elle a assisté, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à la messe dite à l'intention de ses membres défunts. M. le vice-doyen Gavale a prononcé une allocution de circonstance. La fanfare des « Amis Réunis » prêtait son concours à la cérémonie.

A 2 heures, au café Bonte, les Anciens Coloniaux et leur sinvités se sont réunis en un banquet. M. Heinrick, président, avait à ses côtés MM. Emile Leman, vice-président ; Zund, président des Anciens Coloniaux de Roubaix ; Dutilleul, sous-chef des Amis-Réunis ; Parent, président des Anciens Sous-Officiers ; F. Cateau, délégué de la société des Combattants de 1870-71, etc.

Au dessert des toasts ont été prononcés. Comme gage de la satisfaction de tous les sociétaires pour sa bonne administration une superbe pipe et une gerbe de fleurs ont été remises à M. Heinrick.

Un incendie dans un magasin de modes. — L'agent Verkaemst, de service Grande Place, dimanche à 5 heures 1/4 du soir, fut avisé d'un incendie qui venait de se déclarer chez Mme Deltour, modiste, rue de Lille, 22. Il prévint les pompiers.

Mme Deltour avait fermé son magasin et était sortie depuis le début de l'après-midi. Pour pénétrer dans l'immeuble, M. Meurillon, lieutenant des sapeurs-pompiers, fractura à l'aide d'une pince, la porte d'un couloir qui donne accès à la cour de l'habitation.

C'est là que le feu avait éclaté à l'étage et dans le grenier d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée sert de cuisine. Etage et grenier renfermaient une assez grande quantité de fournitures pour modes. Le tout flambait. Après trois quarts d'heure de travail les pompiers étaient maîtres du fléau. La cause de l'incendie est attribuée à un vice de cheminée.

Les dégâts, tant pour les fournitures de modes que pour l'immeuble, sont difficiles à évaluer en l'absence de Mme Deltour. Ils atteignent au moins 2.000 francs.

Le voleur s'enfuit par le toit. — Samedi, à 4 heures 1/2 du soir, M. Désiré Duplouy, cabaretier-épicier, rue des Piats, 229, entendit du tapage provenant d'une chambre à coucher située au premier étage. Vite, il y grimpa et se trouva en face d'un jeune gaillard qui s'engageait prestement dans l'escalier conduisant au grenier, passa par une fenêtre à tabatière et disparut sur le toit.

On l'y chercha quand on vit le voleur ouvrir la porte d'une maison inhabitée et s'enfuir par la rue de Normandie. C'était, sans aucun doute par ce chemin qu'il avait réussi à s'introduire chez M. Duplouy.

On poursuivit le malfaiteur par la rue de Normandie. Il laissa sa casquette en gage aux poursuivants et disparut.

M. Niederst, commissaire de police, a fait une enquête sur cette tentative de vol audacieuse.

Un cambriolage au Blanc-Seau. — Samedi, à 6 heures 1/2 du soir, quand M. Alfred Demeere, contremaître de tissage, rentra de son travail, il trouva la porte de sa maison, rue Kléber, 46, fracturée. La salle à manger, la cuisine, les deux chambres de l'étage avaient été fouillés.

Les malfaiteurs avaient emporté du linge et divers bibelots d'étagère. Ils savaient probablement l'absence de Mme Demeere, qui s'est rendue depuis quelques jours chez ses parents en Belgique.

M. Rouveron, commissaire de police, a ouvert une enquête.

NOEL ! NOEL ! Du 18 au 31 décembre. — Vente prix réduits Couvertures, Camis., Couvre-p., Calec., Bas, Gil. ch., Châles, chez **Dulardin-Delvoye**, r. de Roubaix, 33.

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES aux Lauréats

du Concours d'Apprentis et aux Ouvriers méritants de l'Industrie du Bâtiment

A TOURCOING

L'initiative prise par le Syndicat Général des Entrepreneurs du Bâtiment de Tourcoing et de ses Cantons, pour le relèvement de l'apprentissage est tout de suite devenu populaire. Elle répondait à un impérieux besoin et, pour affirmer sap approbation, une assistance considérable se pressait hier, dimanche, à dix heures et demie du matin, au théâtre municipal et elle applaudissait à l'entreprise de rénovation des métiers manuels.

M. Augustin Masquelier-Dewavrin, président du Syndicat occupait la présidence. A ses côtés se trouvaient MM. Lecomte, adjoint au maire ; Jules Joire, président du Tribunal de Commerce ; Georges Duvillier, vice-président de la Chambre de Commerce ; J.-B. Maillard, architecte ; MM. Chanfry, Lahousse, Tonnel, Destrebecq, Vurlinck, membres de la Commission du Syndicat ; MM. Jules Burms, président : Charles Odou et Michel Platiau, membres de la Commission de l'Apprentissage ; MM. Thaune, consul de Belgique ; Lepez, président de la Fédération Syndicale des Entrepreneurs du Nord de la France, les représentants des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs de Lille, Roubaix et Armentières, etc.

ALLOCUTION DE M. MASQUELIER-DEWAVRIN

Après que l'orchestre du théâtre eut joué l'Ouverture du « Paradis de Mahomet », de Planquette, M. Augustin Masquelier prend la parole.

Les causes de la crise. — Ayant remercié les autorités présentes à la cérémonie, il parle de la crise de l'apprentissage dont il expose les causes :

La transformation de l'outillage moderne, par la spécialisation extrême du travail, a condamné l'ouvrier à ne connaître qu'une partie des connaissances utiles à sa profession. L'ouvrier est devenu un auxiliaire de la machine.

D'autre part les parents veulent que leurs enfants viennent le plus tôt possible en aide au ménage. Ils leur font faire « n'importe quoi » pourvu qu'ils en obtiennent de suite un salaire. Apprendre un métier, pensent-ils est du temps perdu.

Il est d'autres parents qui recherchent pour leurs enfants des emplois plus faciles à leurs yeux et plus relevés dans la hiérarchie sociale.

Un phénix de la primaire ne peut décemment se servir d'un outil : il sera gratte-papier ou fonctionnaire.

Mais le coup de grâce a été porté à l'apprentissage par la législation du 30 mars 1900. Le travail des ouvriers a été subordonné au travail des apprentis quant à la durée. Si bien que pour rendre possible l'apprentissage il ne peut plus être commencé qu'à 18 ans.

Le décret du 30 mars 1898, modifié depuis, porte en son article 11, des prescriptions non moins nuisibles à l'apprentissage.

Un apprenti de 14 à 16 ans qui, bien que solidement constitué, portemait, je suppose dix briques, c'est-à-dire plus de 10 kilos, rendrait son patron passible d'une contravention. En cas de récidive ce patron serait traduit devant la correctionnelle. Si bien que pour éviter ces démêlés avec la justice personne ne se soucie plus de former des apprentis.

LES REMEDES A LA CRISE

Les moyens préconisés par le syndicat pour remédier à cet état de crise sont les suivants :

D'abord, une réglementation plus raisonnable du travail des jeunes ouvriers. Ceux-ci doivent être protégés ; mais il ne faut pas que cette protection leur rende impossible le travail au chantier ou à l'atelier. Il faut que les apprentis soient mêlés aux ouvriers : le père ou le frère sinéné ne sont-ils pas pour eux des guides sûrs et écoutés ?

Le second remède est l'enseignement professionnel. L'apprenti doit savoir lire et comprendre un plan. Dès l'école primaire l'enfant pourrait recevoir des notions générales sur le travail manuel. Au sortir de l'école un temps devrait être ménagé pour lui faciliter l'accès des cours d'enseignement technique.

LES RÉCOMPENSES AUX APPRENTIS ET AUX BONS OUVRIERS

Le concours entre apprentis organisé par la commission spécialement nommée par le syndicat des entrepreneurs a obtenu un succès inespéré. Il a contribué à faire aimer davantage le travail manuel.

Le syndicat n'a eu garde d'oublier la dette de reconnaissance qu'il doit à ses plus anciens collaborateurs ; ces vieux braves, saluez-les, Messieurs, ils ont droit à votre respect.

LE BROUTTEUX

Le sympathique M. Jules Watteuw avait écrit pour la circonstance un poème en son patois si expressif. Les félicitations qu'il adresse au syndicat des entrepreneurs et aux lauréats du concours d'apprentis sont soulignées d'applaudissements. Puis en verve éclate lorsqu'il passe en revue les états de service des vieux ouvriers auxquels tout à l'heure seront décernées des récompenses.

Diverses pasquilles font suite à cette pièce de vers puis l'orchestre ayant joué « La Marche Grecque » de Ganne, M. Jules Burms, président de la Commission d'apprentissage prend la parole :

ALLOCUTION DE M. JULES BURMS

C'est le 20 août dernier que s'est constituée la commission d'apprentissage. Son programme était de se mettre en rapport avec les groupements intéressés pour rechercher un solution au problème de l'apprentissage, problème qui ne se pose pas de la même façon dans toutes les régions, ni dans toutes les villes.

Son dernier effort en 1908 a été le concours qui a reçu de toutes parts des encouragements.

Ce concours a été rendu possible par la générosité du Syndicat d'Entrepreneurs, présidé par M. Léon Chantry, qui a entrepris les bâtiments de l'Exposition ; par la collaboration de la Société Régionale des Architectes du Nord de la France et en particulier par M. Maillard ; par le concours de la Société Régionale des Entrepreneurs dont M. Lepez est président ; par de généreux anonymes ; par nos collègues du Syndicat des Entrepreneurs.

Nous retrouverons ces dévouements l'an prochain et nous sommes assurés du concours de tous les industriels de notre ville.

Les lauréats du concours d'apprentissage de cette année ont donné un exemple qui sera profitable. Quarante-trois apprentis s'étaient fait inscrire ; trente-sept ont affronté les épreuves.

LAURÉATS DU PREMIER CONCOURS D'APPRENTIS

Premier prix. — Plaquette offerte par la Société régionale des architectes et objet d'art offert par un groupe d'industriels : Masse Marcel, peintre en bâtiments.

Premier prix. — Médaille offerte par la Fédération régionale des entrepreneurs du Nord de la France et livret de caisse d'épargne de 25 francs : Vaneste Joseph, charpentier-menuisier.

1er prix. — Méd. d'arg. et livret de caisse d'épargne de 25 francs : Vanmarck Georges, maçon; Mortier Jean, serrurier; Catrisse Lucien, électricien; Coquerelle Désiré, tailleur de pierres; Lecoutre Albert, menuisier; Mas Daniel, plombier-zingueur.

2e prix. — Médaille de bronze et livret de caisse d'épargne de 15 francs : Lepoire Prosper, maçon; Bigotte Jean, menuisier; Pertiaux Amédée, peintre décorateur; Bonduelle Alphonse, tolier; Defaegher Georges, tailleur de pierres; Lenain Léon, menuisier; Monger Marcel, serrurier; Delaache Louis, tolier; Destrebecq Albert, tailleur de pierres; Duquenne Albert, carreleur.

Diplômes de mentions honorables : Suys Victor peintre; Desauvages Alphonse, serrurier; Fortrye Albert, peintre; Deberghes Arthur, serrurier; Cogniez Marcel, électricien; Verquin Maurice, tolier; Dumont Maurice, serrurier; Blache Gaston, tailleur de pierres; Delcroix Robert, plombier-zingueur; Marécaux Henri, id.

OUVRIERS MÉDAILLÉS

Le Syndicat des Entrepreneurs a voulu attirer l'attention de la cité tout entière sur le dévouement obscur des bons ouvriers. Il ne peut, à son grand regret, signaler tous ceux qui lui furent durant de longues années des collaborateurs précieux. Pour cette année il a dû se borner à quinze noms ; les autres viendront à leur tour, d'année en année.

A ces bons ouvriers il sera remis une médaille d'argent offerte par le Syndicat des Entrepreneurs de l'Exposition de 1906.

Les entrepreneurs sont heureux de donner ce témoignage public de leur affection à leurs dignes collaborateurs et ils leur souhaitent de vivre longtemps encore pour l'exemple et l'honneur de leurs métiers.

Les ouvriers médaillés sont MM. Ducroq Alfred, depuis 49 ans chez MM. Masquilier fils, qui a dirigé les travaux du clocher de Saint-Christophe, de l'école des Beaux-Arts et du palais du Commerce ; Ducoulombier Alfred, depuis 34 ans chez M. Lahousse-Duthoit ; Darucker Gustave, depuis 33 ans, chez M. Jules Florin au Blanc-Seau ; Gadenne Hippolyte, depuis 31 ans chez M. L. Beuque ; Caucheteux Rodolphe, depuis 31 ans chez MM. Descamps et fils ; Dallerain Alphonse, depuis 28 ans chez M. Vierlinck ; Marilles Charles, depuis 28 ans chez M. Carissimo; Vandekerckhove Désiré, depuis 26 ans chez M. Desnovette-Leleu ; Dujardin Alphonse, depuis 25 ans, chez M. Léon Chantry fils ; Mercier Auguste, depuis 25 ans chez M. Destrebecq ; Vion François, depuis 23 ans, chez M. G. Leclercq ; Desmet Théophile, depuis 23 ans chez M. Duquesne ; Langire Rémy, depuis 21 ans chez M. Lanerre-Cannelle ; Geldhof Camille, depuis 20 ans chez M. Legrand-Dubar ; Vandorne Richard, depuis 17 ans chez M. Claerhoudt.

Après la remise des récompenses l'orchestre fait entendre le ballet de Coppelia de Léo Delibes, puis

M. JULES JOIRE

président du Tribunal de Commerce, prononce une courte mais très délicate allocution. Il souligne les encouragements donnés au syndicat des Entrepreneurs pour son heureuse initiative. « Une vive sympathie, Messieurs, entoure votre œuvre et lui assure le succès », dit-il aux entrepreneurs.

Il félicite ensuite les lauréats du concours d'apprentis puis il adresse son hommage de respect aux vétérans du travail. Enfin, il donne rendez-vous à tous pour l'année prochaine afin de marquer solennellement la nouvelle étape qui aura été franchie et dont la cité tout entière sera fière.

Cette splendide réunion prend fin sur ces mots.

MOUVAUX

LES CERCLES D'ETUDES

Près de deux cents jeunes gens se sont réunis au patronage en Congrès de Cercles d'Etudes.

Il y en avait de Tourcoing — le Comité Fédéral — de Marcq, Pont-de-Marcq, Bondues, Bousbecque, Halluin, Roncq Saint-Piat et Blanc-Four, Mouvaux Saint-Germain, Sacré-Cœur et Saint-François.

Sur l'estrade prirent place M. le Doyen de Marcq, M. l'abbé Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur de Tourcoing, M. Paquin, curé de Mouvaux, MM. les abbés Legruson, Coldeville, Crochie, Maes, Dufour et les présidents des divers groupes.

M. le Doyen salue les chers jeunes gens en quelques mots aimables. Au nom des membres des Cercles d'études, M. l'abbé Dufour le remercie d'avoir accepté la présidence de cette réunion de travail. Il salue M. l'abbé Leleu, le vaillant aumônier de la Fédération qui donne aux Cercles d'études une si vigoureuse impulsion.

M. Antoine Dumortier apporte à tous le fraternel salut de Tourcoing et sans tarder on se met à l'œuvre.

Le rapport très documenté de M. Jacques Lemaire est écouté avec le plus vif intérêt. Le sujet du reste est on ne peut plus actuel.. « Qu'est-ce que la liberté d'enseignement et quelles sont les lois quo l'ont établie en France ? Comment a-t-on peu à peu restreint cette liberté ? Comment cherche-t-on à la supprimer ? Comment parer à ces menaces ? »

L'enfant n'est pas à l'Etat. Il est à Dieu d'abord, à la famille ensuite. L'Etat n'a sur lui qu'un droit de protection. Donc il abuse de son autorité quand il impose un enseignement qui sa contre la loi de Dieu, contre le droit des parents. Les lois funestes — depuid celles de Ferry jusqu'à celles de Briand — sont passées en revue. Cet aperçu historique fait avec une remarquable netteté, montre l'œuvre néfaste de la maçonnerie et fait sentir à tous la nécessité de travailler à la conquête de la liberté.

La discussion s'engage sur ce premier rapport. M. Henri Bethe, d'Haluin, pose quelques questions auxquelles répondent M. J. Lemaire, M. Leleu et M. le Doyen, et quand tout est bien élucidé, on passe au second sujet : « La neutralité de l'école. Qu'est-elle ? Comment était-elle entendue dans le principe ? Comment est-elle menacée par les projets Doumergue ? Quels sont les remèdes à ces lois tyranniques ? »

M. Michel Crop, de Bousbecque, dans un rapport très vif, très humoristique, répond à ces diverses questions. Son argumentation serrée saisit tous les esprits et les applaudissements de l'assemblée accueillent son éloquente conclusion :

« Oui, tout le monde a compris qu'il faut agir ». Des observations sont présentées. On discute la formation des associations de pères de famille. M. le Curé de Mouvaux demande qu'on se mette à l'œuvre sans retard. Il ressort nettement de tout ce que l'on a entendu que l'âme des enfants est en danger. Donc debout pour la défendre.

Un simple compte-rendu ne saurait donner une idée de cette intéressante séance que M. le Doyen termine par des remerciements aux Jeunes qui ont si bien travaillé et par un chaleureux appel à l'action pour Dieu et pour la France.

Avant de se séparer les jeunes gens acceptent par acclamation ce vœu présenté par M. l'abbé Dufour :

« Les membres des Cercles d'Etudes des communes de Tourcoing, réunis en Congrès à Mouvaux Saint-Germain, prennent l'engagement d'honneur de travailler énergiquement à la défense de la liberté d'enseignement et de protéger l'âme des enfants contre tout enseignement anti-religieux et anti-patriotique. »

Après la réunion les Jeunes Gens se rendirent à l'église pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Ils eurent le plaisir d'y entendre encore la parole tout apostolique de leur chef dévoué, M. Leleu.

Bonne journée pour les Jeunes.

LILLE

Une carrette dans une fenêtre. — Gustave Lévement, 27 ans, de Camphin-en-Pévèle, au service de M. Belval, rue des Buisses, 10, passait à six heures du soir, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, conduisant un sampan.

Son véhicule accrocha une baladeuse dont le conducteur était absent.

La charrette versa sur elle-même et l'un des brancards alla donner dans la vitrine de l'estaminet de M. Arthur Leclercq, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 28.

Les dégâts sont évalués à quatre-vingts francs.

Un fiacre malmené. — A 7 h. 20 du soir, le car H-808 a heurté rue Nationale, à hauteur de la rue de l'Hôpital-Militaire, le fiacre de M. Charles Knockaert, rue Fontaine-del-Saux, cité Vité. Le cheval qui appartient à M. Merlin, loueur de voitures, rue Bourseret-de-Perthes, 24, a été blessé à la bouche.

Une glace du tramway a été brisée.

Les Anciens du Génie ont fêté hier dimanche, en un joyeux banquet, le 4e anniversaire de la fondation de la société.

Une centaine de convives y assistait.

A la table d'honneur, autour de MM. Delaplanche et Franchomme, vice-présidents, on remarquait la présence de MM. le général Gambier, commandant le génie de la 1re région, le colonel Lenoir, du 3e génie, les capitaines De Saunetes, Cousin, du 3e génie ; Dupont-Gruss, des Anciens Officier et sous-officiers belges, Delattre, des Anciens Artilleurs, un sergent-major, un sergent, un caporal et 4 sapeurs du 3e génie, etc., etc.

A l'heure des toasts, M. Delaplanche a porté la santé des invités. Il a excusé le sympathique président M. Cordonnier, retenu à La Haye. Il remercie les sociétaires de leur esprit de fraternité et de solidarité.

M. le général Gambier porte un toast chaleureux à la Société des Anciens du Génie. Il se retrouve avec joie au milieu des anciens soldats. Il dit que la formation de ces sociétés d'anciens militaires montrent que le patriotisme existe toujours. Il fait ensuite un éloge délicat de l'arme du Génie. Son toast très applaudi est suivi d'un vivat et de la «